



Communiqué de presse

Lyon, le 3 mars 2016

Contacts presse

Lyon :

Laure HÉLARY

Tél. : 04 78 63 26 96

Courriel : laure.helary@insee.fr

Chamalières :

Elsa LE MANH HO

Tél. : 04 73 19 78 71

Courriel : elsa.le-manh-ho@insee.fr

PNR du Vercors : entre tourisme et périurbanisation

Créé en 1970, le Parc naturel régional (PNR) du Vercors s'étend sur 76 communes, à cheval sur les départements de la Drôme et de l'Isère. Territoire étagé au relief assez atypique, il compte 46 200 habitants en 2012. En lien avec sa topographie, sa densité de population est très faible (23 hab/km²), soit deux fois moins que dans la zone de référence, composée de l'ensemble des sept PNR de Rhône-Alpes.

Un territoire attractif, notamment pour les jeunes actifs avec enfants

Sur la période récente (2007-2012), la population augmente de +0,8 % par an en moyenne. Cette croissance est aujourd'hui équilibrée entre les deux facteurs de croissance démographiques que sont les apports migratoires et le nombre de naissances supérieur au nombre de décès.

Les migrations résidentielles sont plus nombreuses que dans l'ensemble des autres PNR. Les communes du nord du territoire, en particulier, profitent du mouvement de desserrement urbain de Grenoble. Les nouveaux habitants y sont en général de jeunes actifs avec enfants, accédant à la propriété en maison individuelle.

La moitié des actifs partent travailler à l'extérieur, en particulier les salariés qualifiés

Dans le PNR du Vercors, l'emploi local croît plus vite que la population active résidente. C'est l'inverse dans la zone de comparaison et dans la plupart des territoires ruraux. Ainsi les trois quarts des 14 000 emplois sont occupés par des résidents. Toutefois, la moitié des habitants du PNR en emploi travaillent hors du territoire. Ils sont souvent plus qualifiés et pour la moitié d'entre eux cadres ou professions intermédiaires. Six navetteurs sur dix travaillent dans l'agglomération grenobloise et 14 % dans l'aire urbaine de Saint-Marcellin.

Le tourisme, une activité économique majeure

L'économie du territoire repose avant tout sur le tourisme alpin, mais aussi sur l'industrie légère ainsi que sur les services à la population. 16 % des emplois relèvent d'activités caractéristiques du tourisme, contre 8 % dans la zone de référence et 5 % en Rhône-Alpes. Avec 74 000 lits touristiques, la capacité d'accueil est importante mais concentrée essentiellement dans des résidences secondaires et des gîtes. Comme dans la zone de référence, l'hôtellerie est peu présente.

Par ailleurs, le territoire compte 160 établissements industriels pour 1 500 postes, soit 10 % de l'emploi salarié. Près d'un tiers des postes se concentre dans les industries alimentaires. Enfin, l'agriculture a un poids économique modeste. Les terres agricoles ne représentent qu'un cinquième du territoire contre un quart dans l'ensemble des PNR.

L'étude de l'Insee Auvergne - Rhône-Alpes est accessible [ICI](#).